



10 rue Jules Hiron
37530 NAZELLES -NEGRON
02 47 23 47 66
contact@smictom-amboise.fr

Nazelles-Négron, le 21 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 1

SMICTOM d'AMBOISE : Evolutions du tri de vos déchets


Pour les habitants des Communautés de Communes de Bléré Val de Cher et du Castelrenaudais

Les progrès du recyclage et l'adaptation du centre de tri qui traite vos déchets nous permettent de faire évoluer les consignes de tri pour mieux valoriser vos emballages et vos papiers. Comme pour 35 millions de Français déjà, votre geste de tri sera simplifié, facilité et harmonisé sur l'ensemble du territoire du SMICTOM.

Au 1er janvier 2022 :

- Vos consignes de tri des emballages seront élargies et nous pourrions collecter tous vos emballages en vrac, vides et non emboîtés :
 - Toutes vos bouteilles et flacons plastiques
 - Tous vos pots et barquettes plastiques
 - Tous vos films et sacs plastiques
 - Toutes vos cartonnettes et briques alimentaires (*Attention : les GROS cartons bruns sont à apporter en déchèterie*)
 - Tous vos emballages métalliques
- Tous vos papiers (journaux, cahiers, catalogues...) seront collectés avec tous vos emballages dans un bac jaune (en remplacement des sacs jaunes).
 - Pour vos papiers vous n'aurez donc plus à vous déplacer aux conteneurs d'apport volontaire.

→ La campagne de livraison des bacs jaunes a débuté le 15 septembre et se poursuivra jusqu'à fin novembre.

Sans surcoût, votre bac sera livré à votre domicile par des agents de l'entreprise SULO mandatés par le SMICTOM. En votre absence, il sera déposé devant votre domicile ou remis à un de vos voisins. En cas d'impossibilité, vous trouverez dans votre boîte aux lettres un avis de passage afin de contacter le **0 805 290 150**  et convenir d'une autre date de livraison.

→ **Attention : Ne pas utiliser ce bac avant janvier 2022** (vous trouverez votre jour de collecte sur le calendrier de collecte 2022 que vous recevrez en fin d'année)

« Ces nouvelles consignes de tri sont des enjeux forts pour notre territoire car elles visent à réduire les Ordures Ménagères résiduelles peu valorisables et de plus en plus coûteuses pour la collectivité car fortement taxées.

L'année 2022 sera marquée par d'importants changements au niveau des collectes et je souhaite qu'ensemble, nous portions ce projet ambitieux de réduction des déchets ultimes sur notre territoire qui ne peut qu'apporter « mieux être » environnemental et maîtrise des coûts. Vous en êtes les principaux acteurs et je compte sur votre mobilisation ». Vincent LOUAULT, Président du SMICTOM d'AMBOISE.

Ensemble, avec un geste de tri simplifié, agissons pour la valorisation de nos déchets et préservons notre environnement tout en maîtrisant nos coûts.

**VOUS TRIEZ,
VOUS AGISSEZ !**